

Portrait analytique des services à la petite enfance dans les communautés francophones et acadienne en situation minoritaire – 2015-2016

PRÉPARÉ POUR LA COMMISSION NATIONALE
DES PARENTS FRANCOPHONES

Sociopol
MARIÈVE FOREST | MARS 2017

Table des matières

Contexte	3
Méthodologie	3
Valeur des services à la petite enfance francophones	3
État des services de garde au Canada	4
Les types de services de garde	4
La participation aux services de garde.....	5
Le travail des parents.....	5
Les raisons justifiant le choix d'un service de garde.....	5
Les ressources humaines dans les services de garde	6
État des services à la petite enfance dans les communautés francophones et acadienne	7
Portrait des services de garde préscolaires francophones en installation	7
Portrait des services de garde en milieu familial.....	8
Portrait des maternelles 5 ans.....	9
Développement des services à la petite enfance en français	10
Portrait des francophones âgés de 0 à 4 ans.....	10
Réflexions sur les modes d'identification des francophones	12
Projeter une francophonie dont la vitalité est renouvelée	14
Recommandations de cueillettes de données et d'analyses	17
Élargir et préciser la cueillette de données sur les services à la petite enfance	17
Établir des partenariats avec des organismes pancanadiens étudiant les services à la petite enfance	18
Sonder les parents	18
Conclusion	18
Bibliographie.....	19

Contexte

La Commission nationale des parents francophones (CNPf) a mandaté Sociopol 1) de dresser un portrait sommaire des services à la petite enfance dans les communautés francophones et acadienne en situation minoritaire et 2) d'analyser le potentiel de développement de ces services. Il est souhaité que le portrait analytique soit utile pour les responsables de services de garde et les parents qui cherchent à mieux comprendre le secteur des services à la petite enfance de la francophonie canadienne, de même que pour les représentants de parents francophones qui souhaitent contribuer au développement de services ou nourrir leurs activités de représentation politique.

Il est à noter que les ressources limitées auront réduit la portée du portrait et de l'analyse présentés ci-après. Des pistes quant aux analyses, recensions et études qui pourraient être menées ultérieurement sont énoncées en fin de document.

Méthodologie

Une recension ciblée des écrits a été menée en vue de mieux comprendre la situation des services à la petite enfance au Canada et dans les communautés francophones et acadienne en situation minoritaire. De même, une analyse de données issues du recensement de 2011 a été menée en vue de mettre en parallèle le développement des services et celui des francophones dans les provinces et les territoires.

Les analyses des services à la petite enfance commandées par la CNPF en 2005, 2009 et 2011 ont également été consultées afin d'adopter une perspective longitudinale sur ces services. Alors que la dernière étude (Forest et Portilla, 2012) distinguait cinq types de services pour les enfants de 5 ans et moins (services de garde en installation; services de garde en milieu familial; prématernelles (4 ans); maternelles (5 ans); carrefours multiservices enfances et familles), celle de 2005 intégrait également les services périnataux. La présente analyse s'avère plus circonscrite en ce qu'elle limite l'analyse aux services de garde en installation, aux services de garde en milieu familial et aux maternelles (5 ans). Les données recueillies sont de nature quantitative et touchent, lorsque disponibles, 1) le nombre de services, 2) le nombre d'enfants qui fréquentent ces services et 3) le nombre d'éducatrices qui y travaillent. Les données ont été amassées par la CNPF entre décembre 2015 et mars 2016, et portent sur l'année 2015-2016¹. Les données ont été colligées par les organismes provinciaux et territoriaux membres de la CNPF ou par les ministères de l'Éducation. La cueillette et la validation des données auraient bénéficié d'une attention plus soutenue. Il en résulte que les analyses présentées ci-après gagneront à être plus poussées dans les prochaines années.

Valeur des services à la petite enfance francophones

Il importe de rappeler que la valeur sociale, sanitaire et économique des services à la petite enfance sont reconnues. Si, à l'international, l'offre de services à la petite enfance de qualité est conçue comme un déterminant de la santé, un facteur contribuant à l'équité et à l'égalité, de même qu'un déterminant du développement des enfants, le Canada continue toutefois de se situer au bas de l'échelle des pays développés

¹ Plusieurs de ces données sont présentées dans le document suivant : CNPF et RDÉE Canada, 2016

en matière d'appui aux services de développement de la petite enfance (Centre de recherche de l'UNICEF, 2016; OCDE, 2012; SCP, en ligne). Le budget fédéral, publié le 22 mars 2017, annonce toutefois des investissements qui pourraient corriger partiellement la situation. Ainsi, pour l'année 2017-2018, un montant de 500 millions de dollars est prévu pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants, mais surtout, un montant supplémentaire de 7 milliards de dollars sur 10 ans, à partir de 2018-2019, devrait être alloué pour soutenir et créer un plus grand nombre de places abordables et de qualité dans les garderies de l'ensemble du pays. Des engagements provinciaux laissent également présager un soutien accru aux services à la petite enfance. Par exemple, depuis 2006, huit provinces et territoires ont désigné un ministère responsable des services à la petite enfance : l'Île-du-Prince-Édouard, le Nouveau-Brunswick, l'Ontario, la Saskatchewan, les Territoires du Nord-Ouest, le Nunavut, la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve-et-Labrador. (Akbari et McCuaig, 2014). Il n'empêche qu'en l'état cette reconnaissance, et l'accroissement des investissements qui y est associée, ne saurait être garante d'accessibilité et de qualité pour l'ensemble du Canada.

La valeur de ces services est également admise au sein des communautés francophones et acadienne en situation minoritaire, tant au niveau des associations de parents, qu'au niveau du réseau associatif de la francophonie dans son ensemble. De même, dans son récent rapport sur la petite enfance, le Commissariat aux langues officielles précisait que « se situant en amont du continuum, le développement de la petite enfance est un domaine d'intervention positive, préventive et précoce pour la revitalisation des langues et des communautés francophones. » (2016, p. 3) Cette étude rappelle également l'importance des services en français par rapport à ceux bilingues. En effet, dans des contextes où le statut de l'anglais prime, l'offre de services bilingues peut « être un vecteur d'assimilation pour les enfants francophones, et il y a un consensus parmi les groupes communautaires que l'offre de ces services n'est pas une solution adéquate. » (p. 1) Plus récemment, plusieurs études ont insisté sur les bénéfices économiques liés aux services à la petite enfance en général et à leur prise en charge systémique. De tels bénéfices se vérifient également au sein des communautés francophones et acadienne, ce dont témoigne le rapport de Bisson sur les effets des investissements en petite enfance. (2013)

Cette prévalence des services à la petite enfance, non seulement d'un point de vue social, économique et sanitaire, mais également du point de vue de la pérennité des communautés francophones, renvoie à l'importance que des fonds spécifiques soient alloués pour soutenir des places abordables et de qualité dans les services à la petite enfance de ces communautés.

État des services de garde au Canada

Quelques documents publiés entre 2013 et 2015 permettent de retracer l'environnement récent des services de garde au Canada et du travail des parents. Bien que ces documents ne donnent pas d'indications précises quant à l'état des services de garde francophones en situation minoritaire, on peut penser qu'une majorité des constats de ces études s'appliquent au contexte francophone et qu'ils peuvent en orienter les développements. Certains de ces constats sont partagés ci-après. Lorsque possible, des indications quant à la situation spécifique des communautés francophones et acadienne sont également présentées.

Les types de services de garde

- Canada
- On note que les parents utilisent principalement trois types de services de garde pour les enfants de 4 ans et moins, soit les services de garde en installation (33 %), les services de garde

en milieu familial (31 %) et les services privés (28 %) tels que les grands-parents ou les nounous. (Sinha, 2014) Les services en installation et en milieu familial peuvent être réglementés ou non.

- L'enquête sur la population active (2014) révèle que les taux de participation aux services de garde réglementés et à temps plein s'avèrent limités dans l'ensemble du Canada (24,1 %). Les provinces et les territoires faisant davantage usage de ces services sont l'Île-du-Prince-Édouard (32,4 %), le Nouveau-Brunswick (29,1 %) et le Yukon (28,3 %). À l'inverse, les provinces et territoires faisant le moins appel à ces services sont la Saskatchewan (12,6 %), Terre-Neuve-et-Labrador (18,9 %) et l'Alberta (20 %).

La participation aux services de garde

- Canada
- Plus de la moitié (54 %) des parents ayant des enfants de 4 ans et moins avaient utilisé un service de garde, peu importe le type, dans l'année précédant le recensement de 2011; un constat similaire à ce qui a été observé en 2006. (Sinha, 2014)
 - Les taux de participation les plus faibles aux services de garde se situaient dans les provinces du Manitoba (34 %), de l'Alberta (40 %) et de l'Ontario (43 %). (Sinha, 2014)
 - 70 % des parents d'enfants âgés de 4 ans et moins qui fréquentaient un service de garde en 2011 l'utilisaient à temps plein, soit 30 heures et plus par semaine. (Sinha, 2014)
- CFSM
- D'après le recensement de 2006, on note que moins de la moitié (48 %) des enfants francophones qui ont fréquenté un service de garde a été gardée en français. (Landry, 2012)

Le travail des parents

- Canada
- Au sein des pays de l'OCDE, les parents canadiens sont parmi ceux qui travaillent le plus, alors même que le Canada est l'un des pays qui investit le moins dans les services à la petite enfance. (Macdonald et Friendly, 2014, p. 5)
 - Alors que les mères d'enfants de 0-2 ans travaillaient dans une proportion de 69 % au Canada en 2005, celles-ci travaillaient dans une proportion de 70 %. Pendant la même période, l'augmentation du travail des mères des enfants de 3 à 5 ans est passée de 75 % à 77 %. (Friendly et coll., 2014)
 - En 1976, environ 1 % des pères déclaraient être pères au foyer parmi les familles à un seul revenu, alors que ce taux s'établit à 11 % en 2014. (Uppal, 2015)

Les raisons justifiant le choix d'un service de garde

- Canada
- Dans une enquête pancanadienne, un tiers (33 %) des parents indiquent que l'emplacement du service de garde était la principale raison justifiant leur choix d'avoir recours à un mode de garde en particulier. Cette raison était suivie du fait que l'enfant était gardé par une personne de confiance (18 %), du coût du service (11 %) et qu'il s'agissait de la seule possibilité offerte (11 %). Ces raisons étaient les mêmes, et ce, peu importe l'âge de l'enfant. (Sinha, 2014, p.8)
- CFSM
- Chez les parents francophones dont les enfants fréquentaient un service de garde dans la langue de la majorité au moment de l'enquête (2006), on note que près de deux parents sur trois (65 %) auraient préféré une garderie dans la langue de la minorité. (Landry, 2012)

Les ressources humaines dans les services de garde

Canada Une vaste enquête pancanadienne menée en 2012 auprès d'employeurs et d'employés des services de garde en installation offre de nombreux renseignements quant aux réalités de cette main d'œuvre (Flanagan et coll., 2015) :

- La grande majorité (92,5 %) du personnel éducateur travaillait un nombre identique d'heures chaque semaine. Le nombre moyen d'heures travaillées par semaine était de 37 heures, et 88,5 % du personnel éducateur travaillaient cinq jours par semaine.
- Le nombre moyen d'années de travail pour l'employeur actuel était de quatre ans; par contre, 25 % des éducatrices travaillaient pour ce même employeur depuis dix ans ou plus et 25 % depuis deux ans ou moins.
- La main-d'œuvre de ce secteur est vieillissante, sachant que 58,1 % des éducatrices étaient âgées de 30 ans ou moins en 1991, alors que cette proportion est de seulement 25 % en 2012.
- Les salaires moyens des éducatrices se sont améliorés depuis 1998, alors que ceux des directrices ont été réduits. Ainsi, ajustés à l'inflation, les salaires horaires des éducatrices étaient de 15,36 \$ en 1998, alors qu'ils étaient de 17,00 \$ en 2012 pour l'ensemble du Canada. Parallèlement, le salaire horaire du personnel de direction ajusté à l'inflation était de 22,05 \$ en 1998 et de 20,00 \$ en 2012.
- 78,5 % des éducatrices avaient obtenu une augmentation de salaire au cours des trois dernières années.
- 63,6 % des employeurs ont dit que la situation financière de leur garderie était plutôt solide ou très solide; toutefois, 28,8 % de ces répondants ont déclaré que leur budget n'était pas équilibré.
- 63,3 % des employeurs ont déclaré avoir des difficultés à pourvoir les postes vacants. Parmi les raisons les plus fréquemment évoquées, notons : le manque de compétence des postulantes (65,4 %), le manque de postulantes (65,2 %) et le manque d'expérience pertinente des postulantes (60,3 %).
- Les directrices de garderies se disent satisfaites à 90,5 % de leur travail, un pourcentage plus élevé que pour les éducatrices (78,3 %). Ces résultats se comparent à ceux obtenus en 1998.

Salaires horaires moyens bruts, 2012 (Flanagan et coll., 2015)

	Personnel éducateur	Personnel de direction
<i>Terre-Neuve-et-Labrador</i>	14,00 \$	16,00 \$
<i>Île-du-Prince-Édouard</i>	15,00 \$	21,00 \$
<i>Nouvelle-Écosse</i>	12,84 \$	17,56 \$
<i>Nouveau-Brunswick</i>	13,50 \$	15,00 \$
<i>Québec</i>	19,13 \$	32,64 \$
<i>Ontario</i>	17,29 \$	32,64 \$
<i>Manitoba</i>	16,00 \$	22,50 \$
<i>Saskatchewan</i>	14,92 \$	22,14 \$
<i>Alberta</i>	15,33 \$	20,00 \$
<i>Colombie-Britannique</i>	17,00 \$	20,83 \$
<i>Canada</i>	17,00 \$	20,83 \$

État des services à la petite enfance dans les communautés francophones et acadienne

Des analyses à propos de l'étendue et des potentiels de développements des services à la petite enfance destinés aux communautés francophones et acadienne en situation minoritaire à l'extérieur du Québec ont été produites en 2005, 2009 et 2011. Les portraits présentés ci-après intégreront certaines des données amassées lors de ces analyses.

Les données quantitatives sommaires présentées ci-après suggèrent que la situation des services à la petite enfance s'est globalement améliorée depuis les dix dernières années. L'étude publiée par le Commissariat aux langues officielles en octobre 2016 rappelle toutefois l'ampleur des enjeux auxquels doivent faire face les parents francophones : « Les programmes et les services à l'intention des jeunes enfants sont mis sur pied en faisant appel à divers systèmes de gouvernance, modes de financement et approches en matière de formation. Par conséquent, les familles font face à un paysage hautement fragmenté ayant une variété de modèles, de critères d'admissibilité et d'exigences relativement aux frais en matière de services à la petite enfance. » (Commissariat aux langues officielles, 2016, p.8) Ces défis réduisant les possibilités d'une approche concertée de la part des communautés francophones et acadienne se conjuguent à un manque de financement, une pénurie de personnel, un manque de formations, un manque d'infrastructures et un manque de sensibilisation des parents et des fournisseurs de services à l'égard de l'importance de la période de la petite enfance pour l'avenir des communautés francophones. (Commissariat aux langues officielles, 2016, p.8-10) Un rapport sur l'entrepreneuriat et les services à la petite enfance francophone note également la répartition géographique comme un enjeu de taille, qui inclut la difficulté à coordonner le développement des services à la petite enfance dans les différentes localités, mais aussi la dispersion géographique et l'exode de la population. (CNPf, 2016, p.13)

Portrait des services de garde préscolaires francophones en installation

Les informations recueillies à propos des services de garde francophones en installation, lorsque comparées aux années précédentes, montrent une progression de l'offre de services en français, la fréquentation ayant augmenté de 101,6% entre 2005 et 2011², puis de 19,8% entre 2011 et 2016³. La portée d'un tel constat s'avère toutefois atténuée lorsque mise en contexte. De fait, la population d'enfants âgés de 4 ans et moins a augmenté de 11,0 % entre 2006 et 2011⁴ au Canada (les données de 2016 ne sont pas encore disponibles). Par ailleurs, le pourcentage de mères travaillant (à temps plein ou partiel) a augmenté d'environ 1 % pour la même période. (Friendly et coll., 2014) Notons enfin que les techniques de cueillette de données ont été bonifiées au fil des ans, ce qui pourrait également expliquer en partie l'importance de cet écart. Nous considérons tout de même au final que l'augmentation de l'offre de services de garde francophones en installation demeure significative pour les communautés francophones et acadienne.

² Le calcul de ce pourcentage exclut les provinces de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick dont les critères de collecte de données ont changé.

³ Le calcul de ce pourcentage exclut les provinces de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick dont les critères de collecte de données ont changé.

⁴ Données issues du recensement de 2006 et de 2011.

Les provinces de l'Île-du-Prince-Édouard et de la Colombie-Britannique ont tout de même connu une diminution de la fréquentation pour 2015-2016, la Colombie-Britannique ayant de même connu une diminution du nombre de services de garde. Les enjeux les plus cruciaux rencontrés par l'Île-du-Prince-Édouard sont reliés au recrutement de personnel qualifié, alors que ceux de la Colombie-Britannique s'avèrent davantage liés aux coûts des locaux et à la gestion. On précise qu'une liste d'attente de 112 noms est effective en Colombie-Britannique, alors que l'Île-du-Prince-Édouard détient une liste d'attente de 157 noms. La diminution importante de la fréquentation notée au Manitoba pourrait être dû au fait que les prématernelles sont désormais à temps plein – il n'y aurait donc pas de baisse « réelle » de la fréquentation des services de garde en installation d'après les représentants de parents. En somme, dans les trois cas, une diminution de la demande de services ne peut être évoquée comme un facteur explicatif.

Services de garde francophones préscolaires en installation

	Nombre de services			Nombre d'éducatrices		Nombre d'enfants		
	2005	2011	2015-2016	2011	2015-2016	2005	2011	2015-2016
Terre-Neuve-et-Labrador	1	1	1	4	8	7	14	24
Île-du-Prince-Édouard	5	5	6	31	29	69	137	134
Nouvelle-Écosse	6	10	18	64	100	165	456	704
Nouveau-Brunswick	130	156	241	823	1 334	ND ⁵	5 812	9 713 ⁶
Ontario	180	202	280	848	ND	ND	5 392	25 803 ⁷
Manitoba	10	18	22	135	121	394	863	689
Saskatchewan	3	6	9	48	65	156	181	263
Alberta	3	5	10	36	95	89	184	381
Colombie-Britannique	6	12	10	49	62	119	266	322
Yukon	1	1	1	11	15	38	38	50
Territoires du Nord-Ouest	1	1	1	7	7	30	32	37
Nunavut	1	1	1	3	4	18	16	16

Portrait des services de garde en milieu familial

Une analyse du développement des services de garde en milieu familial s'avère difficile en regard du caractère plus aléatoire de la cueillette de données et de l'offre de services. Tout de même, les données disponibles semblent montrer un recul de l'offre pour le Manitoba et le Yukon. La situation de l'Ontario pourrait être également considérée comme un recul du fait que le nombre d'agences francophones serait passé de quatre à deux. La province du Nouveau-Brunswick serait la seule à montrer une nette amélioration de l'offre, le nombre de services étant passé de 43 à 78. Cette augmentation pourrait toutefois n'être attribuable qu'à une

⁵ L'expression «ND» signifie «non disponibles».

⁶ Le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance du Nouveau-Brunswick recense le nombre de places disponibles et non le nombre d'enfants.

⁷ Le ministère de l'Éducation de l'Ontario recense le nombre de places disponibles et non le nombre d'enfants. Ils souhaitent entamer une cueillette de données plus précise dès 2017.

réglementation ou à une appréciation plus serrée de ce type de services, mais il ne nous est pas possible de préciser cette information.

Services de garde francophones en milieu familial accrédités et connus⁸

	Nombre de services		Nombre d'enfants	
	2011	2015-2016	2011	2015-2016
<i>Nouveau-Brunswick</i>	43	78	267	482 ⁹
<i>Ontario</i>	4 agences francophones	2 agences francophones et 2 agences bilingues	ND	ND
<i>Manitoba</i>	21	18	150	68
<i>Alberta</i>	7	6	27	40
<i>Colombie-Britannique</i>	13	ND	65	ND
<i>Yukon</i>	1	1	10	6
<i>Territoires du Nord-Ouest</i>	0	0	0	0
<i>Nunavut</i>	0	0	0	0

Portrait des maternelles 5 ans

Ce portrait montre une croissance constante du nombre d'enfants à la maternelle depuis 2004, sauf pour les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut qui auront connu une baisse de la fréquentation dans les 5 dernières années. L'augmentation générale de la fréquentation s'avère toutefois parfois limitée. C'est le cas du Nouveau-Brunswick où le nombre d'enfants n'a augmenté que de 6 depuis 2011. La Nouvelle-Écosse, la Saskatchewan et le Yukon présentent des portraits plus optimistes, la fréquentation de la maternelle ayant plus que doublé dans ces régions depuis 2011. Comme ces trois provinces/territoire présentent des augmentations significatives du nombre d'enfants dans les services de garde également, il pourrait être souhaitable de mieux comprendre quels facteurs (démographiques, infrastructures, communautaires, etc.) auront le plus influencé ces hausses.

⁸ Ces données ne touchent que les provinces et les territoires dont les organismes de représentation de parents ont réussi à garder sensiblement à jour des listes de services de garde francophones accrédités en milieu familial. Il y a aussi la présence de services non accrédités dans certains milieux, mais ceux-ci ne font pas partie des données compilées.

⁹ Le Nouveau-Brunswick recense le nombre de places disponibles et non le nombre d'enfants.

Maternelles et jardins (5 ans) dans les écoles de langue française

Nombre d'enfants

	2004-2005	2007-2008	2011-2012	2015-2016
<i>Terre-Neuve-et-Labrador</i>	ND	35	44	61
<i>Île-du-Prince-Édouard</i>	ND	ND	83	92
<i>Nouvelle-Écosse</i>	347	348	435	894
<i>Nouveau-Brunswick</i>	ND	2 157	2 249	2 254
<i>Ontario</i>	6 736	7 039	7 929	8 067 ¹⁰
<i>Manitoba</i>	ND	390	464	510
<i>Saskatchewan</i>	101	100	126	372
<i>Alberta</i>	ND	561	738	1206
<i>Colombie-Britannique</i>	430	516	523	594
<i>Yukon</i>	16	16	23	55
<i>Territoires du Nord-Ouest</i>	20	ND	23	10
<i>Nunavut</i>	4	9	17	15
<i>Canada</i>	ND	ND	12 654	14 130

Développement des services à la petite enfance en français

Pour la CNPF, il importe de pouvoir comprendre les possibilités de développement des services à la petite enfance de même que les enjeux qui y sont arrimés. À ce titre, en 2016 et en 2011, la CNPF a proposé aux organismes de représentation de parents francophones provinciaux et territoriaux un exercice de projection pour le développement des services à la petite enfance de leurs régions respectives. Les organismes ont alors été invités à partager des projections basées à la fois sur les besoins de développement de services (besoins identifiés par des listes d'attentes surtout) et les potentialités réelles que de tels services soient développés (liées aux contextes provincial et régional, aux initiatives en cours, aux infrastructures disponibles, etc.). Dans le cadre de la présente analyse, il a été prévu de préciser cet exercice d'évaluation des possibilités de développement à partir des données de recensement. Plusieurs limites liées à ces données sont toutefois apparues. Nous exposerons d'abord les données de recensement, pour enchaîner ensuite avec une analyse sommaire des possibilités globales de projections et de développement.

Portrait des francophones âgés de 0 à 4 ans

Les données du recensement de 2016 n'étant pas encore disponibles, nous avons dressé un portrait de la population francophone âgée de 0 à 4 ans à partir du recensement de 2011. Le premier tableau ci-après présente la population dont la première langue officielle parlée est le français, par province et territoire et

¹⁰ Ce nombre est une estimation. Nous savions qu'au total 15 722 enfants fréquentaient la maternelle (4 ans) et le jardin (5 ans) en Ontario et il ne nous était pas possible d'isoler le nombre d'enfants en jardin seulement. Pour obtenir une estimation du nombre d'enfants de 5 ans, nous avons donc utilisé des comparatifs avec l'ensemble de la province.

selon l'âge. Cette population est comparée à la population francophone totale afin d'évaluer son poids démographique. Ainsi, alors que la proportion de francophones est de 4,1 % à l'extérieur du Québec pour tous les groupes d'âge, on note une diminution de 31,4 % de cette proportion lorsque les enfants de moins de 5 ans sont isolés, ceux-ci ne formant que 2,8 % de la population totale d'enfants du même âge. Seul le Yukon maintient une proportion d'enfants similaire de francophones si l'on compare les enfants de moins de 5 ans à la population totale (4,6 %). Dans les autres régions, la baisse s'avère parfois moins marquée, étant de moins de 30 % pour le Nouveau-Brunswick (14,5 %), les Territoires du Nord-Ouest (28,1 %), Terre-Neuve-et-Labrador (24,4 %) et l'Ontario (29,7 %). Dans certaines régions, la diminution est au contraire très prononcée, comme pour le Nunavut (68,3 %), la Saskatchewan (66,6 %), la Colombie-Britannique (54,2 %) ou l'Alberta (50,8 %). Cette diminution générale du nombre d'enfants francophones corrobore d'autres analyses statuant sur les faibles taux de transfert linguistique et d'immigration. (Commissariat aux langues officielles, 2016; Lepage et Corbeil, 2013) Il importe toutefois d'élargir cette observation car il n'apparaît pas satisfaisant de s'attarder exclusivement aux statistiques touchant les enfants, ni à celles touchant la première langue officielle parlée.

Population dont la première langue officielle parlée est le français¹¹ (recensement de 2011)

	Population dont la première langue officielle parlée est le français : tous les groupes d'âge	Proportion de cette population par rapport à la population totale : tous les groupes d'âge	Population dont la première langue officielle parlée est le français : 0 à 4 ans	Proportion de cette population par rapport à la population totale : 0 à 4 ans
<i>Terre-Neuve-et-Labrador</i>	2 205	0,4 %	80	0,3 %
<i>Île-du-Prince-Édouard</i>	4 905	3,5 %	135	1,9 %
<i>Nouvelle-Écosse</i>	31 110	3,4 %	870	2,0 %
<i>Nouveau-Brunswick</i>	236 985	32,0 %	10 000	27,4 %
<i>Ontario</i>	584 495	4,6 %	22 725	3,2 %
<i>Manitoba</i>	42 740	3,6 %	1 505	2,0 %
<i>Saskatchewan</i>	14 875	1,5 %	335	0,5 %
<i>Alberta</i>	77 630	2,2 %	2 590	1,1 %
<i>Colombie-Britannique</i>	70 655	1,6 %	1 630	0,7 %
<i>Yukon</i>	1 545	4,6 %	90	4,6 %
<i>Territoires du Nord-Ouest</i>	1 130	2,8 %	65	2,0 %
<i>Nunavut</i>	505	1,6 %	20	0,5 %
<i>Canada</i>	1 068 780	4,1 %	40 045	2,8 %

¹¹ Inclut les personnes dont la première langue officielle parlée est le français et celles dont la première langue officielle parlée est le français et l'anglais.

Réflexions sur les modes d'identification des francophones

De manière générale, cette variable de la première langue officielle parlée est celle privilégiée par Statistique Canada pour identifier les « francophones ». Elle est issue d'un calcul prenant d'abord en considération la connaissance des langues officielles, puis la langue maternelle, et enfin, la langue parlée à la maison. Bien que ce calcul soit utile pour préciser les contours de la francophonie comme mode de vie, il s'avère limité pour comprendre les enjeux liés au développement des services à la petite enfance et, plus largement, ceux se rapportant à la revitalisation de la francophonie. Par exemple, les tableaux ci-après montrent que la population potentiellement intéressée aux services de garde francophones dans les communautés francophones et acadienne peut être plus élevée si la variable liée à la langue maternelle (42 650) ou celle liée à la connaissance du français (58 345) sont isolées.

Cette population s'avère encore plus élevée si l'on combine les enfants dont la langue maternelle est le français et ceux dont la langue maternelle n'est pas le français mais dont les parents ont le français comme langue maternelle (68 635)¹². Cette ouverture aux parents s'avère importante dans le contexte des services de garde francophones en installation dans la mesure où ceux-ci s'inscrivent dans le continuum du projet éducatif de la francophonie. De fait, les critères qu'ils appliquent au moment d'accueillir des enfants s'arriment souvent à ceux des écoles de langue française. En outre, comme la majorité des communautés francophones et acadienne considère que la demande de services est plus grande que l'offre, on peut penser que ces critères sont appliqués de manière plus ou moins stricte. Dans ce contexte, rappelons que l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés stipule que les parents vivant à l'extérieur du Québec ont droit d'inscrire leurs enfants dans une école de langue française lorsque leur langue maternelle est le français ou lorsqu'ils ont reçu leur instruction au niveau primaire en français. Il en résulte que les statistiques par rapport à la langue maternelle des parents importent tout autant, sinon plus, que celles des enfants.

Ces données sur la langue maternelle des enfants et des parents ne permettent toutefois pas encore de capter la clientèle des parents immigrants potentiellement interpellée par la francophonie et, plus spécifiquement, par le projet éducatif des communautés francophones et acadienne. Un élargissement de la population francophone aurait conséquemment à être opéré de nouveau. Par exemple, cette population pourrait être identifiée en précisant la connaissance des langues officielles des immigrants de moins de 5 ans et de leurs parents – ce qu'il ne nous a pas été possible de faire dans le cadre de ce rapport.

¹² Cet élargissement avait été suggéré déjà dans le rapport de Bisson (2013).

Population de 0 à 4 ans (recensement de 2011)

	dont la première langue officielle parlée est le français	ayant une connaissance du français	dont la langue maternelle est le français ¹³	dont la langue maternelle est le français ou dont les parents ont le français comme langue maternelle
<i>Terre-Neuve-et-Labrador</i>	80	175	100	235
<i>Île-du-Prince-Édouard</i>	135	245	155	290
<i>Nouvelle-Écosse</i>	870	1 495	1 005	2 110
<i>Nouveau-Brunswick</i>	10 000	11 060	10 250	10 315
<i>Ontario</i>	22 725	35 835	23 815	37 905
<i>Manitoba</i>	1 505	2 310	1 710	3 365
<i>Saskatchewan</i>	335	710	480	1 245
<i>Alberta</i>	2 590	4 235	2 945	7 730
<i>Colombie-Britannique</i>	1 630	3 200	2 000	5 155
<i>Yukon</i>	90	135	105	135
<i>Territoires du Nord-Ouest</i>	65	115	70	105
<i>Nunavut</i>	20	50	15	45
<i>Canada</i>	40 045	58 345	42 650	68 635

Comme suggéré, bien qu'il soit possible de passer d'une population d'enfants francophones de moins de 5 ans souhaitant potentiellement s'inscrire aux services de garde de 40 045 à 68 635 en étendant les critères d'adhésion à ce groupe, la prise en compte de ces nombres présente des limites lorsque l'on cherche à identifier les potentiels de revitalisation de la francophonie. Cette revitalisation engagerait en particulier une augmentation des taux de transfert linguistique, de même que de l'adhésion à la francophonie de la part des immigrants ou de la part des personnes dont les origines croisées ou lointaines sont francophones. Les données de recensement s'avèrent limitées pour au moins deux ensembles de réalités. D'une part, les recensements peuvent induire des biais. Premièrement, comme les nombres de francophones sont limités, il appert qu'un suréchantillonnage permettrait d'avoir des données plus justes par rapport à la population francophone réelle. Deuxièmement, du fait de la valeur publique du français, qui est inférieure à l'anglais de manière générale au Canada à l'extérieur du Québec, on peut penser que les réponses aux recensements ne reflètent pas une réalité toujours adéquate. À propos de cette valeur du français, on note non seulement un déclin de la proportion de francophones, mais également un déclin de l'attrait du projet de bilinguisme à l'extérieur du Québec : Statistique Canada soulignait en effet que les taux de croissance du bilinguisme à l'extérieur du Québec (6 %) se situaient, pour la première fois depuis 1961 largement en deçà de la croissance de la population canadienne (12 %) entre 2001 et 2011 (Lepage et Corbeil, 2013). Il en résulterait, notamment,

¹³ Inclut les enfants dont le français est la seule langue maternelle et ceux dont le français est au moins une des deux langues maternelles.

qu'étant donné le caractère marginalisé du français, les personnes potentiellement interpellées par la vie en français (du fait d'une origine francophone ou d'une connaissance du français par exemple) pourraient ne pas noter ce potentiel au moment de remplir les formulaires. En somme, la population francophone potentielle et réelle pourrait être supérieure à celle recensée.

D'autre part, même si ces biais induits par l'écart de statut ou par l'échantillonnage était corrigés, la clientèle potentielle des services de garde ne serait tout de même pas complètement visible dans les données de recensement. De fait, « être francophone », ne relève pas uniquement d'une donnée factuelle momentanée, liée au fait d'avoir le français comme langue maternelle par exemple. Les « frottements » à la francophonie peuvent être associés à des origines francophones non linéaires ou même à une francophilie projetée, par des immigrants récents en particulier. D'ailleurs, les enjeux liés à l'intégration des immigrants dans les communautés francophones et acadienne rappellent à quel point « être francophone » combine plus ou moins fortement des composantes identitaire (se dire francophone), linguistique (connaître le français) et civique (vivre en français dans l'espace public et privé) dont l'interaction et l'évolution est complexe, mais surtout, difficile à solidifier. Au final, même si l'engagement peut être mesuré partiellement lors des recensements – lorsque les francophones indiquent « parler régulièrement le français à la maison », par exemple – ce type de données ne témoigne pas encore des nombreux facteurs (politiques, juridiques, sociaux, économiques, culturels) pouvant briser, gêner ou éveiller une volonté de vivre en français.¹⁴

Projeter une francophonie dont la vitalité est renouvelée

Partant de ces réflexions, nous avons mis en parallèle dans les tableaux ci-après la fréquentation des services de garde francophones en installation pour l'année 2011, les données du recensement de 2011, les données de projections et les listes d'attente. La variable de recensement retenue ici est celle des enfants ayant au moins le français comme langue maternelle ou dont les parents ont au moins le français comme langue maternelle. Au total, ces données ne permettent d'ébaucher qu'une analyse partielle de l'offre de services présente et potentielle.

L'étude de Landry montrait que 41,3 % des enfants francophones en situation minoritaire fréquentaient un service de garde en installation en 2006 et que seuls 48,7 % de ces enfants fréquentaient un service de garde en français (Landry, 2012). Partant de ces données, on peut supposer que 20,1 % des enfants francophones de moins de cinq ans fréquentaient un service de garde francophone en installation en 2006. Ces données ne concordent toutefois pas avec les données de l'étude de Sinha (2014) quant à la fréquentation des services de garde en installation pour l'ensemble du Canada. En effet, cette analyse, basée sur le recensement de 2011, mentionne que, dans l'ensemble du Canada, 54 % des enfants de moins de 5 ans fréquentaient un service de garde l'année précédant le recensement de 2011 (Sinha, 2014). Comme 33 % de ces enfants étaient en service de garde en installation, il y aurait 17,8 % des enfants de moins de 5 ans qui fréquentaient un service de garde en installation en 2011. L'analyse de Landry suggère donc que les francophones en situation minoritaire utilisent davantage les services de garde en installation (20,1 % en 2006) que la population canadienne en général (17,8 % en 2011).

Sachant que, depuis 2006, l'offre de services de garde francophones a augmenté et que la fréquentation des services de garde en général a augmenté, on peut penser que ce pourcentage aura augmenté pour les données

¹⁴ Pour une réflexion plus approfondie sur le sujet, voir : Guignard Noël et coll., 2014

de 2011. Or, le tableau montre une moyenne de fréquentation des services de garde francophones en installation d'environ 19,5 % pour l'année 2011, ce qui constituerait une faible diminution par rapport à 2006. On notera par ailleurs que la variable retenue pour identifier les enfants francophones dans le cadre de notre analyse est plus inclusive que celle utilisée par Landry – ce qui suggère que la diminution pourrait en fait être une légère augmentation. Dans tous les cas, les informations recueillies par les organismes de représentation de parents suggèrent que l'offre de services s'avère insatisfaisante pour répondre aux besoins des parents francophones.

Les données présentent d'importantes distinctions entre les provinces et les territoires et méritent que l'on s'y attarde de manière régionale.

Les provinces de Terre-Neuve-et-Labrador, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique détiennent une fréquentation très faible, soit de 6 % et moins, lorsque l'on met en parallèle les données de recensement et le nombre d'enfants fréquentant les services de garde francophones en installation pour l'année 2011. L'augmentation très importante de la fréquentation pour l'Alberta entre 2011 et 2016 (de 184 à 381 enfants) suggère toutefois qu'un rattrapage minimal aura été opéré pour cette province. Quant à la Colombie-Britannique et Terre-Neuve-et-Labrador, les listes d'attente identifiées en 2016 rappellent une insatisfaction récurrente des parents.

Fréquentation des services de garde en installation pour les enfants de 0 à 4 ans

	Nombre d'enfants fréquentant un service de garde francophone en installation (2011)	Nombre d'enfants dont la langue maternelle est le français ou dont les parents ont le français comme langue maternelle (2011)	Proportion d'enfants francophones fréquentant un service de garde en installation francophone
<i>Terre-Neuve-et-Labrador</i>	14	235	6,0 %
<i>Île-du-Prince-Édouard</i>	137	290	47,2 %
<i>Nouvelle-Écosse</i>	456	2 110	21,6 %
<i>Nouveau-Brunswick</i>	5 812	10 315	56,3 %
<i>Ontario</i>	5 392	37 905	14,2 %
<i>Manitoba</i>	863	3 365	25,6 %
<i>Saskatchewan</i>	181	1 245	14,5 %
<i>Alberta</i>	184	7 730	2,4 %
<i>Colombie-Britannique</i>	266	5 155	5,2 %
<i>Yukon</i>	38	135	28,1 %
<i>Territoires du Nord-Ouest</i>	32	105	30,5 %
<i>Nunavut</i>	16	45	35,6 %
<i>Canada</i>	13 391	68 635	19,5 %

Pour l'Île-du-Prince-Édouard, en regard des données de recensement, on pourrait penser que l'offre de services était bonne en 2011 puisqu'elle correspondait à 47,2 % de la population de recensement. Toutefois, la

présence de 157 noms sur les listes d'attente en 2016 et la baisse de la fréquentation entre 2011 et 2016 (de 137 à 134) laisse présager que les besoins en services de garde francophones dépassent désormais largement l'offre de services.

Au Nouveau-Brunswick, avec une fréquentation de 56,3 %, on pourrait penser que le marché était également saturé en 2011, toutefois il importe de rappeler que le réseau de services de garde en installation dans cette province est plus développé que la moyenne canadienne, ce qui laisse présager un déficit au niveau de l'offre de services en français. On notera également que cette province est la seule dont le nombre d'enfants de moins de 5 ans connaissant le français est plus élevé (11 060) que le nombre d'enfants dont la langue maternelle est le français ou dont les parents ont le français comme langue maternelle (10 315). On peut donc penser que l'espace public plus grand du français dans cette province contribuerait à augmenter la demande de services de garde francophones. Il ne nous est pas possible d'interpréter les données de 2016 pour cette province, considérant que la manière de colliger l'information note désormais les « places » disponibles (et non le nombre d'enfants).

Des limites d'interprétation se présentent également pour les données de 2015-2016 en Ontario. Le portrait du tableau présenté ci-après permet de voir tout de même une offre de services de garde très limitée (14,2 %) en 2011. Cette donnée ne prend toutefois pas en considération que les maternelles (4 ans) intégraient 8 107 enfants en 2011. En combinant les chiffres sur les services de garde et les maternelles (4 ans), on obtient ainsi un taux de fréquentation de 35,6 %.

En dépit d'une offre de services d'environ 21,6 % en Nouvelle-Écosse en 2011 et d'une augmentation importante de la fréquentation des services entre 2011 et 2016 (de 456 à 704), les projections de développement suggèrent que la proportion de francophones desservie demeure insatisfaisante en 2016.

Fréquentation réelle et potentielle des services de garde pour les enfants de 0 à 4 ans

	Fréquentant un service de garde francophone en installation (2015-2016)	Projections liées à la fréquentation des services (2018)	Listes d'attente recensées (2015-2016)
<i>Terre-Neuve-et-Labrador</i>	24	44	44
<i>Île-du-Prince-Édouard</i>	134	155	157
<i>Nouvelle-Écosse</i>	704	820	ND
<i>Nouveau-Brunswick</i>	9 713	11 899	ND
<i>Ontario</i>	24 005	ND	ND
<i>Manitoba</i>	689	743	ND
<i>Saskatchewan</i>	263	ND	258
<i>Alberta</i>	381	400	ND
<i>Colombie-Britannique</i>	322	322	112
<i>Yukon</i>	50	ND	ND
<i>Territoires du Nord-Ouest</i>	37	35	ND
<i>Nunavut</i>	16	ND	54

Au Manitoba, alors que la proportion de la fréquentation des services de garde en installation (25,6 %) était similaire à la Nouvelle-Écosse en 2011, l'état des services pour 2015-2016 s'avère difficile à interpréter. De fait, on note une baisse du nombre d'enfants qui est probablement attribuable à un réaménagement de l'offre de services où les prématernelles sont à temp plein. Dans tous les cas, les données, même limitées, et les commentaires des représentants de parent rappellent que l'offre demeure insuffisante.

La Saskatchewan détenait une offre très limitée de services de garde francophones en 2011 (14,5 %). La dispersion de la population dans cette province pouvant agir ici comme un enjeu, mais l'augmentation de 45,3 % de la fréquentation (de 181 à 263 enfants) montre tout de même une amélioration de la prise en charge du développement de la petite enfance. Toutefois, les listes d'attente (258 enfants) suggèrent que cette offre pourrait être presque doublée afin de répondre aux besoins connus des parents.

Les territoires présentent des environnements particuliers, en ce sens que les enjeux de développement de services rencontrés partout au Canada prennent une ampleur particulière, notamment au niveau de la disponibilité des infrastructures ou du personnel. En ce qui a trait au Nunavut, comme la fréquentation des services aura stagnée entre 2011 et 2016 (16 enfants), on peut penser que les francophones se trouvent moins bien desservis en 2016 qu'en 2011, ce que suggère la liste d'attente de 54 noms. Pour le Yukon, une participation de 28,1 % en 2011 et une augmentation de la fréquentation de 31,6 % (de 38 à 50 enfants) suggère que la participation est plus équilibrée en 2016. La situation est plus ambiguë aux Territoires du Nord-Ouest : alors que la participation au service de garde francophone en installation était de 30,5 % en 2011, une augmentation de 15,6 % de la fréquentation pour 2016 suggère que l'offre pourrait être similaire.

Au total, pour comprendre l'offre de services récente, des analyses plus approfondies s'avèreront nécessaires, notamment en intégrant les données du recensement de 2016.

Recommandations de cueillettes de données et d'analyses

Élargir et préciser la cueillette de données sur les services à la petite enfance

Comme suggéré précédemment, cette analyse contient plusieurs limites et gagnerait à être approfondie de différentes manières. Notons en particulier des éléments de cueillettes de données qui pourraient être intégrées :

- Les données du recensement de 2016 sur la langue seront disponibles en août 2017. Il serait souhaitable de compléter l'analyse précédente en comparant les recensements de 2011 et de 2016.
- Des questions supplémentaires pourraient être posées au moment des cueillettes de données subséquentes, mais aussi pour les données actuelles, afin de mieux évaluer leur portée :
 - pour quels âges sont offerts les services de garde?
 - est-ce que des prématernelles sont offertes? Si oui : qu'elle en est la fréquentation? Quels en sont les critères d'admission et les horaires? Sont-ce les mêmes enfants qui fréquentent les services de garde et les prématernelles?
 - quels autres services à la petite enfance sont offerts par les communautés? Et combien d'enfants bénéficient de ces services?

Établir des partenariats avec des organismes pancanadiens étudiant les services à la petite enfance

Quelques organisations font des cueillettes de données pancanadiennes récurrentes à propos des services à la petite enfance. Il serait souhaitable de rencontrer ces organismes afin de voir comment la langue des services peut être colligée de manière à ce que les données soient suffisamment significatives pour être ventilées. Ces organisations sont les suivantes : Ontario Institute for Studies in Education, Conseil sectoriel des ressources humaines des services de garde à l'enfance, Childcare Ressource and Research Unit. À partir du recensement de 2016, des requêtes auprès de Statistiques Canada pourraient être faites également afin que leurs analyses intègrent la fréquentation des services de garde francophones.

Sonder les parents

Par le biais d'études scientifiques ou d'études de marché élargies, il serait important de capter les besoins, les intentions et les contraintes des parents. De fait, la volonté d'offrir un espace de vie publique en français pour ses enfants peut être influencée, certes par des ancêtres francophones, même lointains, mais aussi par la qualité du service offert, sa visibilité, sa localisation géographique, son coût ou le projet éducatif et civique auquel il est associé. Il y aurait donc lieu de mieux comprendre la réalité des parents souhaitant que leurs enfants adhèrent à la francophonie. Les enjeux liés aux efforts nécessaires pour stimuler une volonté perdue ou limitée de vivre en français auraient à être étudiés également. Les écrits nombreux se rapportant à l'offre active (dans le domaine de la santé et de la justice surtout) auront à ce titre eu le mérite de préciser l'importance de mécanismes systémiques, structurés et de qualité au niveau d'une offre de services dans la langue de la minorité pour, non seulement assurer l'équité, mais également stimuler la demande de services – et son corollaire, la volonté de vivre « plus souvent et plus largement » en français. Une enquête auprès des parents francophones au sein de communautés ciblées pourrait être avantageuse, notamment pour explorer plus en profondeur les facteurs environnementaux (sociaux, économiques, politiques, culturels, juridiques) affectant les choix des parents quant aux services offerts à leurs enfants et aux projets éducatifs et civiques qui y sont associés.

Conclusion

Au final, une meilleure compréhension des services offerts à la petite enfance est au cœur du projet même de la francophonie canadienne, en ce que l'offre de ces services affecte plus directement que d'autres types de services la vitalité des communautés francophones et acadienne. En ce sens, notre attention portée aux listes d'attente revêt un caractère particulier. De fait, si une liste d'attente renvoie en général à un marché potentiel à développer dans un avenir plus ou moins rapproché, dans le cas des services de garde destinés aux enfants francophones, celle-ci montre du doigt des francophones dont la capacité et la volonté de vivre en français pourront être perdues de manière définitive si leurs besoins ne sont pas répondus rapidement. En ce sens, les listes d'attente ici se réfèrent davantage à des enfants non desservis, qu'à un marché potentiel. Plus encore, ces listes se réfèrent à des enfants et des parents dont la volonté de vivre en français pourra rapidement s'étioler si les obstacles rencontrés se présentent dès la petite enfance.

Bibliographie

Akbari, E., McCuaig, K. (2014), *Rapport sur l'éducation à la petite enfance 2014*, préparé pour Ontario Institute for Studies in Education, Toronto.

BISSON, Ronald et coll. (février 2013), *Effets des investissements en petite enfance sur la vitalité économique des communautés francophones*, méta-analyse préparée pour la Commission nationale des parents francophones, Ottawa.

Centre de recherche de l'UNICEF (2016), « Équité entre les enfants : tableau de classement des inégalités de bien-être entre les enfants des pays riches », *Bilan Innocenti 13*, Centre de recherche de l'UNICEF – Innocenti, Florence.

Commissariat aux langues officielles (octobre 2016), *La petite enfance. Vecteur de vitalité des communautés francophones*, Ottawa.

Commission nationale des parents francophones (CNPF) et Réseau de développement économique et d'employabilité du Canada (RDÉE Canada) (mars 2016), *État des lieux. L'entreprenariat au service de la petite enfance. Rapport final*, Ottawa.

Conseil consultatif en matière de croissance économique (février 2017), *Exploiter le potentiel économique par un accroissement de la participation au marché du travail*, Ottawa.

FLANAGAN, Kathleen, Jane Beach et Petr Varmuza (2013), *Oui, ça nous touche encore! Une enquête auprès des garderies éducatives et des centres CPE au Canada : Résumé et faits saillants*, préparé pour le Conseil sectoriel des ressources humaines des services de garde à l'enfance, Ottawa.

FOREST, Mariève et Joyce Portilla (mai 2012), *3^e portrait analytique des services en développement de la petite enfance dans les communautés francophones et acadiennes en contexte minoritaire au Canada*, préparé pour la Commission nationale des parents francophones, Gatineau.

FRIENDLEY, Martha et coll. (décembre 2015), *Early childhood Education and Care in Canada. 2014*, Childcare Resource and Research Unit, Toronto.

GUIGNARD NOËL, Josée, Éric Forgues et Rodrigue Landry (mai 2014), *Qui sont les francophones? Analyses de définitions selon les variables du recensement. Mise à jour : recensement de 2011*, Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques, Moncton.

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) (2011), *PF3.1 : Dépenses publiques relatives à la garde et à l'éducation des très jeunes enfants*.

LANDRY, Rodrigue (2012), *De la garderie aux études postsecondaires : inscriptions dans la langue de la minorité et de la majorité chez les communautés de langue officielle en situation minoritaire*, texte non publié.

LAVOIE, Émilie et René Houle (décembre 2015), *Pratiques linguistiques des enfants issus de familles francophones vivant dans un environnement linguistique minoritaire*, Statistique Canada, Ottawa.

LEPAGE, Jean-François et Jean-Pierre Corbeil (mai 2013), *L'évolution du bilinguisme anglais-français au Canada de 1961 à 2011*, Statistique Canada, Ottawa.

MACDONALD, David et Martha Friendley (2014), *The parent Trap. Child Care Fees in Canada's Big Cities*, préparé pour le Centre canadien de politiques alternatives.

SINHA, Maire (octobre 2014), *Spotlight on Canadians: Results from the General Social Survey. Child care in Canada*, Statistique Canada.

Société canadienne de pédiatrie (SCP), politiques et programmes du gouvernement fédéral,
<http://www.cps.ca/fr/status-report/politiques-et-programmes-du-gouvernement-federal-2016-report#ref67>
(consulté le 18 février 2017)

Socius (décembre 2015), *Transmission de la langue française aux jeunes francophones en situation minoritaire. Théorie et stratégie*, Une initiative de la Direction générale des langues officielles, ministère du Patrimoine canadien.

UPPAL, Sharanjit (juin 2015), *Profils d'emploi des familles avec enfants*, Statistique Canada.